

**Commission économique pour l'Afrique****Forum régional africain pour le développement durable**

Quatrième session

Dakar, 2–4 mai 2018

Point 3 de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>**Questions d'organisation :****b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail****Ordre du jour provisoire annoté****1. Ouverture de la session**

1. La séance d'ouverture de la quatrième session du Forum régional africain pour le développement durable aura pour modératrice la Directrice de la Division des initiatives spéciales de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Mme Fatima Denton. Le Président sortant du Bureau du Forum régional, le représentant du Togo, présidera la séance. Des allocutions seront prononcées par la Secrétaire exécutive de la CEA, Mme Vera Songwe, qui prendra la parole aussi au nom des organismes partenaires des Nations Unies pour l'édition 2018 du Forum régional, le Président sortant du Forum régional, le coordonnateur résident des Nations Unies au Sénégal, un représentant de la Banque africaine de développement et le Président de la Commission de l'Union africaine. M. le Président de la République du Sénégal prononcera le discours d'ouverture.

**2. Réunion-débat de haut niveau sur la Transformation pour rendre nos sociétés viables et résilientes : mesures, solutions et rôle de la technologie.**

2. En passant en revue les progrès accomplis, le Forum Régional cherchera à mettre en exergue et à faire avancer des initiatives et solutions qui permettent de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de traduire dans les faits les ambitions formulées dans l'Agenda 2063. Des décideurs de haut niveau exposeront leurs points de vue sur la manière de s'attaquer aux problèmes qui se posent aux niveaux régional et national, de renforcer les initiatives et solutions, y compris les bonnes pratiques, et de s'appuyer sur les avantages comparatifs de la région en vue de transformer les sociétés africaines pour les rendre viables et résilientes. Les intervenants à la réunion-débat seront des décideurs de haut niveau venant de milieux divers et représentant les secteurs sur lesquels portent les sous-thèmes du Forum régional. Les intervenants à la réunion-débat participeront à un débat interactif, en mettant en lumière des approches, solutions et possibilités novatrices dont les États membres devraient s'inspirer pour réaliser les objectifs de développement durable. Chaque intervenant à la réunion-débat aura un temps de parole n'excédant pas sept minutes, afin que la salle puisse disposer de temps pour prendre part au débat. Des indications détaillées seront fournies sur la réunion-débat.

3. La liste provisoire des intervenants à la réunion-débat est la suivante : (à préciser).

---

<sup>1</sup> ECA/RFSD/2018/1

### 3. Questions d'organisation

#### a) Aperçu et élection du Bureau

4. Le Président sortant du Bureau dirigera l'élection du Bureau de la quatrième session du Forum régional africain pour le développement durable. Le Président invitera le secrétariat à faire un bref exposé sur l'histoire et le rôle du forum avant l'élection du Bureau. Le nouveau Bureau sera composé de cinq membres – un président, trois vice-présidents et un rapporteur – élus sur la base d'une représentation géographique équitable. Après l'élection, les chefs de délégation procéderont à des consultations et la composition du nouveau Bureau pour la quatrième session du Forum régional sera annoncée. Les membres du nouveau Bureau seront invités à prendre leurs sièges à la tribune.

#### b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

5. Les participants au Forum régional seront invités à examiner et à adopter l'ordre du jour et le programme de travail, sous réserve des amendements qu'ils jugeront nécessaires d'y apporter.

### 4. Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : appui apporté et progrès accomplis aux niveaux régional et sous-régional

6. Lors de l'examen de ce point, l'accent sera mis sur l'appui apporté aux niveaux régional et sous-régional à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 et sur les progrès accomplis dans cette mise en œuvre. Des exposés faits par le secrétariat seront suivis de débats sur les deux sujets suivants :

- a) Aperçu général des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 et nouvelles actions requises pour accélérer ces progrès, en mettant l'accent sur les objectifs de développement durable qui doivent être examinés à l'édition 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable ;
- b) Présentation par des représentants de la CEA et de la Commission de l'Union africaine de l'appui apporté à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 ;

7. Avant d'ouvrir le débat, le Président invitera des représentants des cinq sous-régions à donner leurs points de vue sur l'appui au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063, et sur le suivi et l'examen des deux programmes.

### 5. Table ronde sur l'apprentissage par les pairs, en mettant l'accent sur les solutions, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063

8. La table ronde vise à faciliter l'apprentissage par la mise en exergue de solutions et de bonnes pratiques et par l'échange de données d'expérience et d'enseignements tirés de cette expérience, en vue de faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. La table ronde sera animée par un groupe d'intervenants comprenant des experts et des décideurs de haut niveau choisis, venant de l'administration de pays qui ont procédé à des examens nationaux volontaires en 2016, 2017 et 2018, ainsi que d'autres pays africains qui font partie du peloton de tête dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, de grands groupes et de la communauté des donateurs. Chaque intervenant membre du groupe aura un

temps de parole n'excédant pas sept minutes, afin que la salle puisse disposer de temps pour prendre part au débat. On s'attend à ce que les intervenants de la table ronde mettent en avant des solutions très convaincantes ; qu'ils partagent leurs vues, des données d'expérience et des enseignements tirés de cette expérience ; enfin, qu'ils fassent ressortir des actions et des mesures visant à renforcer la mise en œuvre des deux programmes. Parmi les questions à examiner au cours de la table ronde figurent les résultats des diverses manifestations préalables à la session (notamment de la réunion préalable à la tenue du Forum consacrée aux examens nationaux volontaires et aux pays qui font partie du peloton de tête dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063) et les résultats d'autres réunions préalables à la session tenues par de grands groupes et par des parties prenantes.

## **6. Réunions parallèles de groupes de travail sur les sous-thèmes de la session**

9. L'objet de la tenue de réunions parallèles de groupes de travail est de mener des discussions approfondies sur des domaines thématiques choisis, dans le but d'améliorer les messages clefs les plus pertinents, de convenir des messages qui doivent être abandonnés, et, s'il y a lieu, de retenir de nouveaux messages. Les participants aux réunions parallèles des groupes de travail seront saisis d'un rapport et des messages clefs proposés sur chacun des domaines thématiques. Les domaines thématiques qui seront examinés sont les suivants :

- a) Eau potable et assainissement ;
- b) Énergie propre et à un coût abordable ;
- c) Villes et communautés durables ;
- d) Consommation et production responsables ;
- e) Vie sur terre ;
- f) Renforcement des moyens de mise en œuvre et partenariat pour le développement durable

10. La participation aux réunions parallèles des groupes de travail sera ouverte à tous les participants au Forum régional. Les participants seront par conséquent invités à prendre part à l'une quelconque des six réunions parallèles, chacune de ces réunions mettant l'accent sur l'un des domaines thématiques figurant sur la liste ci-dessus. Les présidents des réunions des groupes de travail seront désignés par le Président du Bureau. Les intervenants de chaque groupe de travail comprendront des représentants choisis de pays, d'organisations régionales et sous-régionales et d'organismes des Nations Unies. Avant le début des discussions, chaque groupe désignera un rapporteur qui sera chargé de faire rapport à la plénière du Forum régional.

11. À chaque réunion parallèle :

- a) Le secrétariat fera un bref exposé n'excédant pas cinq minutes pour faire le point sur l'état de la mise en œuvre, et pour mettre en lumière les nouvelles difficultés et possibilités ainsi que les messages clefs proposés sur le domaine thématique concerné ;
- b) Un débat sera organisé entre les intervenants du groupe de travail après l'exposé. Chaque intervenant du groupe de travail aura un temps de parole n'excédant pas sept minutes, afin que la salle puisse disposer de temps pour prendre part au débat ;
- c) Un débat général suivra, en vue de parvenir à un accord sur les questions essentielles et sur une liste améliorée de messages clefs sur les différents domaines thématiques.

12. Après chaque réunion de groupe de travail, le groupe de travail sera tenu de soumettre à l'examen de la plénière du Forum un rapport sur les questions

débat, les politiques et mesures proposées et les messages clefs révisés qu'elle a adoptés.

**7. Présentation et examen des résultats et des messages clefs proposés, y compris des recommandations de politique générale émanant des réunions parallèles des groupes de travail**

13. Sous ce point, les rapporteurs des différentes réunions parallèles présenteront à la plénière, en n'excédant pas cinq minutes, un bref rapport sur les discussions du groupe de travail, en faisant ressortir les conclusions et l'ensemble de messages clefs ayant fait l'objet d'un accord à l'issue des discussions du groupe de travail. L'exposé de chaque groupe sera suivi d'un bref débat, en vue d'améliorer les messages clefs.

**8. Examen et adoption des messages clefs**

14. Le Forum régional examinera les messages clefs mis au point par le secrétariat sur la base de directives données par les présidents des réunions parallèles des groupes de travail et adoptera les messages clefs en tant que contribution collective de la Région Afrique à la réunion 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

**9. Thème, dates et lieu de la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable en 2019**

15. Le secrétariat présentera, pour examen par les participants, des propositions relatives au thème, aux dates et au lieu de la prochaine session du Forum régional africain pour le développement durable. Le Forum régional examinera les propositions et cherchera à parvenir à un accord à leur sujet.

**10. Questions diverses**

16. Sous ce point de l'ordre du jour, les participants souhaiteront peut-être examiner d'autres questions qui auraient été portées à leur attention.

**11. Clôture de la session**

17. Le Président du Bureau du quatrième Forum régional africain pour le développement durable résumera les principaux résultats des délibérations. Puis la Secrétaire exécutive de la CEA prononcera l'allocution de clôture. Le Président du Bureau conclura alors les travaux et déclarera la quatrième session close.